

FICHE TECHNIQUE

(Mise à jour : 02/2026)



FINISTONE MAT

Résine de finition incolore, aspect mat.

PRESENTATION DU PRODUIT

Formulation transparente à base de résines polyuréthanes aliphatiques. **FINISTONE** forme un film qui conserve une bonne souplesse et une bonne résistance à l'abrasion et aux rayures. Il résiste aux rayons ultraviolets grâce à des filtres UV qui empêchent sa dégradation photo-oxydative. Le film durci résiste à l'agression de multiples acides.

DOMAINE D'APPLICATION

FINISTONE s'applique en intérieur (compatible aussi en extérieur). Il est destiné à être utilisé en couche de finition et de protection pour nos enduits de la gamme « bétons cirés » « PAROSTONE » et « BETONSTONE » (voir fiches techniques).

PROPRIETES ET AVANTAGES

- Résine polyuréthane bi-composante à haute résistance à l'abrasion.
- Aspect très décoratif, MAT, garde l'aspect naturel des produits et ravive la teinte.
- Excellente résistance aux UV et pollution atmosphérique.
- Simple d'application.
- Résistance supérieure aux agents chimiques (solutions acides et alcalines).
- Protège contre l'absorption de l'eau.
- Facilite le nettoyage, dé-contaminable.
- Conserve l'aspect minéral

L'application du FINISTONE, doit être réalisée en totalité sans manque.

Dans le cas d'une mise en œuvre sur un ancien support un essai préalable est nécessaire pour vérifier l'adhérence. Un support trop hydrofugé ou gras (siloxane, cire, paraffine, huile de lin...) peut causer des problèmes d'adhérence ou d'aspect du produit.

Préparation du support :

Le support devra être exempt de laitance, corps gras, produits de cure et de tout produit pouvant réduire l'adhérence. Le support devra être préalablement nettoyé et sec.

Avant toutes les applications, une aspiration méticuleuse devra être effectuée.

Léger ponçage de la surface pour favoriser l'adhérence.

Mélange :

FINISTONE est un bi-composant. Bien mélanger avant de mettre le composant B. Une fois les 2 parties A et B additionnées, le mélange doit être appliqué et ne pourra être conservé.

Bien homogénéiser, après addition des 2 composants, avant emploi, par agitation lente avec un malaxeur électrique afin de conserver un produit homogène tout au long de l'application.

- Ne pas verser directement la résine au sol pour une application directe. Toujours travailler à partir d'un camion ou récipient adapté.
- Prévoir une quantité légèrement supérieure à la réalisation d'une zone complète afin d'éviter les rajouts de produits de faibles quantités ou de restreindre la consommation pour finir l'application.

Éviter de préparer des mélanges partiels du produit afin de ne pas faire d'erreurs qui pourraient conduire à un durcissement complet ou non.

En cas d'application d'une seconde couche, effectuer un ponçage préventif.

Application :

Il faut toujours être équipé de protections individuelles E.P.I adéquats durant l'application.

Appliquer la résine à l'aide des outils ci-dessous :

- Au rouleau ou pâte de lapin
- Pinceau ou spalter : Utilisation du pinceau ou du spalter de qualité professionnelle résistant au solvant pour les d'applications dans les angles, sur des supports de faibles surfaces, supports verticaux ou difficiles d'accès.
- Pistolet : Utilisation d'une turbine basse pression pour un meilleur rendu, une meilleure matité et pour le cas d'application sur des grandes surfaces.

Durant l'application et pendant la polymérisation du produit, il faut éviter tout contact avec l'eau, les graisses et produits chimiques.

En général, répartissez uniformément FINISTONE sur le support dans la bonne quantité ; en rejoignant la zone qui vient d'être vernis, prendre soin de reprendre le vernis à quelques centimètres de distance afin de libérer l'excédent, puis se raccorder à la zone précédente en estompant et en dosant soigneusement la quantité appliquée. N'attendez pas trop longtemps pour les superpositions, appliquez FINISTONE toujours "mouillé sur mouillé".

Dans la réalisation de grandes surfaces, le mouvement coordonné de plusieurs applicateurs est nécessaire.

L'application du vernis au pinceau crée un film avec une brillance finale plus élevée que l'application au rouleau.

Attention : FINISTONE contient des solvants, il est donc nécessaire que les applicateurs portent les protections respiratoires adaptées indiquées dans la Fiche de Données de Sécurité. Il est également recommandé de bien compartimenter les zones de travail lors de l'application et dans les heures qui suivent. Lors de la phase d'évaporation, la nature des solvants utilisés peut créer des odeurs gênantes pour les non-spécialistes présents dans les environnements proches. Lorsqu'il est praticable, il est recommandé de bien ventiler les locaux.

Remarques : si le composant A doit être transféré de son emballage d'origine, mélanger soigneusement afin d'homogénéiser les agents matifiants éventuellement déposés et ainsi obtenir la valeur de brillance nominale.

Nettoyage :

Pour le nettoyage du matériel, utiliser notre diluant « DILU-SOLV ».

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES DU PRODUIT	
Couleurs	Transparent
Consommation	Au rouleau : environ 130g/m ²
Poids spécifique (à 25°C) : mélange (A+B)	1.02 +/- 0.05g/ml
Viscosité (à 25°C) : mélange (A+B)	500 +/- 50 mPa s (broche 2, tr/min 30)
Résidu sec (A+B)	59-61% en poids COV prêt à l'emploi (Décret Législatif < 500 g/l Cat. A/j. 161/06) Peinture haute performance (BS) à deux composants.
Solvant pour le nettoyage Solvant pour outils UNI	
Entreposage	12 mois, à conserver dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C ; porter une attention particulière au composant B, qui est sensible à l'humidité de l'air

DONNÉES ET TEMPS D'APPLICATION	
Rapport de mélange	par poids: A= 100, B=25
Durée de vie en pot (50 % HR)	A 10°C à 70 min à 25° C 40min à 35°C 25 min
Sec au toucher (50 % HR)	à 10°C 20-24 heures à 25°C 12-14 heures à 35°C 8-10 heures
Praticable (50% HR) à 25°C 12-24 heures Recouvrable (50% HR) à 25°C de 12 à 36 heures (après ponçage)	
Traficable (50% HR) à 25°C 3-5 jours	
Durcissement profond (50% HR)	à 25°C 7 jours

Conditions environnementales d'utilisation	Températures entre +10°C et +35°C et HR < 60% (*)
Température superficielle	Entre +10°C et +25°C

DONNÉES TECHNIQUES DE PERFORMANCES	
	Lisse et homogène 5-15
Brillant 60°	(**)
Brillance 85° (DIN 67530)	(**) 10-20
Glissance (DM 236/89)	$\mu > 0.40$ (avec 3% SPHERES DE VERRE FIN)
Glissance (DIN 51130)	R11 (avec 5% BILLES DE VERRE GRAND) R12 (avec 20% QUARTZ B2)
Marquage CE (reg. n° 305/2011)	Conforme à la norme EN 1504-2. Revêtement (C) Principe (PR).
Adhésion à l'arrachement (EN 1542)	>1.5MPa
Résistance à l'abrasion selon EN 5470-1	<50mg (Taber CS-10; 1000rpm; 1000g)
Résistance à l'usure AR 0,5 BCA (EN13892-4)	
Résistance aux chocs (EN 6272-1)	16Nm
Perméabilité à l'eau (EN 1062-2)	w < 0,1 kg/(h0,5 m ²)

(*) FINISTONE doit être appliqué à une température du support supérieure d'au moins 3°C à la température de condensation pour éviter les problèmes d'adhérence.

(**) Le degré de brillance de FINISTONE est influencé par les facteurs suivants : - porosité du support - épaisseur du film

CONSEILS PARTICULIERS

FINISTONE est fourni incolore. Il est nécessaire de réaliser des tests au préalable pour s'assurer de l'aspect final. Prendre en compte que FINISTONE une fois appliqué sera entièrement solidaire au support et ne pourra être facilement enlevé.

FINISTONE est livré avec les composants A et B pré-dosés dans des boîtages séparés.

CONDITIONNEMENTS

Seau métallique de 1kg et 5kg.

CONDITION DE STOCKAGE

- FINISTONE composant A : maximum 12 mois si conservé dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel, de l'humidité et de l'exposition au rayonnement solaire.
- FINISTONE composant B : maximum 12 mois si conservé dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel, de l'humidité et de l'exposition au rayonnement solaire.
- Le composant B doit être stocké dans un endroit absolument sec à l'abri du gel et de l'humidité. En cas de contact avec l'humidité ambiante, il peut polymériser dans le sceau.
- Utiliser rapidement après ouverture. (voir D.P.U ci-dessus)
- Conservation entre 5°C et 35°C dans un endroit abrité, sec et aéré.

EVALUATION DES RESULTATS

Règlementation française : Décret du 23 mars 2011 (DEVL1101903D) et arrêté du 19 avril 2011 (DEVL1104875A) modifié par l'arrêté du 20 février 2012 (DEVL1133129A)



GARANTIE

Garantie couverte par une police d'assurance de la responsabilité professionnelle des fabricants négociants de matériaux de construction. Contrat n° 2/670240, Groupe CAMACTE. ACTE IARD.

NOTES